

TRANSPORTS PAR EAU

Projet de loi n° 169 relatif à la nationalité des équipages de navires

Sénat (première lecture)

Dépôt le 25 juillet 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables - N° 415 (2006-2007)

Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan - Rapporteur : M. Charles Revet - Rapport n° 439 (2006-2007) (2 août 2007)

Discussion et adoption le 18 septembre 2007 - Projet de loi n° 134 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 19 septembre 2007 - N° 169

Renvoi la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire - Rapporteur : M. Jean-Yves Besselat (22 janvier 2008) - Rapport n° 620 (22 janvier 2008)

Discussion et adoption le 30 janvier 2008 - Projet de loi n° 89

Sénat (deuxième lecture)

Dépôt le 31 janvier 2008 - N° 190 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan - Rapporteur : M. Charles Revet - Rapport n° 232 (2007-2008) (8 février 2008)

Discussion et adoption définitive le 27 mars 2008 - Projet de loi n° 64 (2007-2008)

Promulgation

Loi n° 2008-324 du 7 avril 2008 publiée au J.O. du 8 avril 2008 (p. 5921)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [J.O. du 30 janvier 2008] (p. 630)

Intervention du Gouvernement
M. Dominique Bussereau (p. 630)

Présentation du rapport de la commission des affaires économiques
M. Jean-Yves Besselat (p. 633)

Exception d'irrecevabilité : rejetée (p. 637)
Soulevée par M. Jean-Claude Sandrier (p. 635)
Soutenue par M. Daniel Paul (p. 635)
Explications de vote : M. Jean Gaubert (p. 636) ;
M. Marc Vampa (p. 636) ; M. Thierry Mariani (p. 636)

Intervention du président de la commission des affaires économiques : M. Patrick Ollier (p. 636)

Question préalable : rejetée (p. 643)
Opposée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 637)
Soutenue par M. Frédéric Cuvillier (p. 637)
Intervention du rapporteur : M. Jean-Yves Besselat (p. 640)
Intervention du Gouvernement : M. Dominique Bussereau (p. 641)
Explications de vote : M. Daniel Paul (p. 641) ;
M. Jean Gaubert (p. 642) ; M. Thierry Mariani (p. 642) ; M. Marc Vampa (p. 643)

Discussion générale
M. Thierry Mariani (p. 643) ; M. Jean Gaubert (p. 645) ; M. Daniel Paul (p. 647) ; M. Marc Vampa (p. 648) ; M. René Couanau (p. 649) ;
Mme Marylise Lebranchu (p. 650) ; Mme Catherine Coutelle (p. 651) ; Mme Marylise Lebranchu (p. 652)

Réponse du Gouvernement
M. Dominique Bussereau (p. 652)

Discussion des articles [30 janvier 2008] (p. 653)

Interventions du rapporteur dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements :
M. Jean-Yves Besselat (p. 653 à 655)

Interventions du Gouvernement dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements :
M. Dominique Bussereau (p. 653 à 655)

Avant l'article 1er

Adt n° 3 de M. Daniel Paul (suppression de l'intitulé du chapitre 1er du projet de loi) : rejeté (p. 653)

Chapitre Ier

Dispositions relatives au critère de nationalité des équipages de navires

Article 1er (suppression de la réserve de nationalité du capitaine et de son second à bord des navires français) (p. 653) : adopté après modification (p. 654)

Interventions : M. Dominique Bussereau (p. 653 et s.) ; Mme Marylise Lebranchu (p. 653) ; M. Daniel Paul (p. 653) ; M. Patrick Ollier (p. 654)

Adt n° 4 de M. Daniel Paul (p. 653)

Adts n°s 9 et 10 du Gouvernement (p. 653) : adoptés (p. 654)

Article 2 (suppression de la réserve de la nationalité du capitaine et de son second à bord des navires immatriculés au registre international français) (p. 654) : adopté après modification (p. 655)

Intervenant : M. Dominique Bussereau (p. 655)

Adt n° 6 de M. Daniel Paul (p. 654)

Adts n°s 12 et 13 du Gouvernement : adoptés (p. 655)

Article 3 (abrogation de l'article 221 du code des douanes relatif à la réserve de nationalité dans le cadre de la francisation des navires) : adopté (p. 655)

Adt n° 7 de M. Daniel Paul (p. 655)

Chapitre II

Dispositions relatives aux prérogatives du capitaine en matière pénale et de sécurité du navire

Article 4 (encadrement des prérogatives du capitaine en matière pénale et de sécurité des navires) : adopté après modification (p. 655)

Intervenant : M. Dominique Bussereau (p. 655)

Adt n° 11 du Gouvernement : adopté (p. 655)

Article 5 (application de l'article 4 à l'ensemble du territoire de la République) : adopté (p. 655)

Vote des groupes

Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire :

pour : M. Thierry Mariani (p. 645)

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

contre : M. Jean Gaubert (p. 647)

Groupe Gauche démocrate et républicaine : contre :

M. Daniel Paul (p. 648)

Groupe Nouveau Centre : pour : M. Marc Vampa

(p. 649)

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 655)